

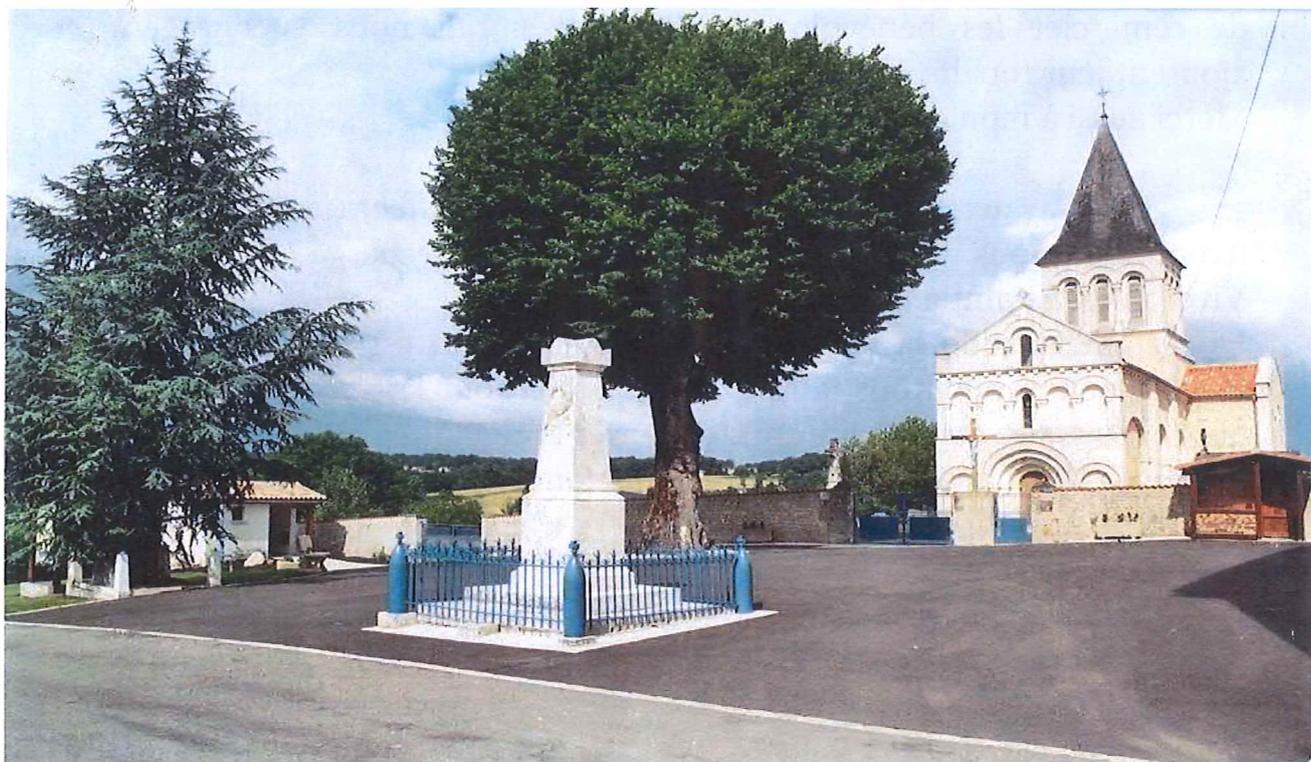
Année 2017

N°13

Parution :  
02/12/2017



# *CURAC* *INFOS*



## **Sommaire :**

- Mot du Maire
- Infos diverses
- Inauguration cloche église
- Rando. tracteurs
- Repas des aînés
- Journée nettoyage
- En bref...
- Amicale des chasseurs de Curac
- Etat-civil 2015 et coordonnées.



## *Le mot du Maire*

Chers administrés,

C'est avec un plaisir tout particulier que je viens vous retrouver pour vous présenter mes meilleurs vœux.

C'est aussi, comme chaque fois, pour vous transmettre par ce bulletin annuel, une synthèse des quelques informations concernant notre commune.

Nous renouvelons les décorations de Noël au bourg et c'est l'occasion de remercier les bénévoles, les personnes qui nous encouragent et ajoutent leur touche personnelle.  
Merci aussi à mon conseil municipal.

Des travaux au pont de PAS PICOT ont été effectués par la DDT ; et maintenant nous devons rénover, en urgence, la décharge et le pont de la Viveronne, à Pomponnaud.

La restauration de la fontaine de Chez Trussaud est toujours dans nos esprits, nous souhaitons faire notre possible pour la sécuriser, mais il est aussi nécessaire de maîtriser nos dépenses budgétaires.

J'ai fait le choix avec les conseillers, une nouvelle fois, de ne pas augmenter le taux de nos impôts communaux.

Je fais appel au civisme, concernant notre cimetière ; une poubelle à l'entrée est mise à la disposition des personnes à mobilité réduite ou ayant du mal à se déplacer, pour les autres, merci de porter vos déchets au fond du nouveau cimetière.

De même, une réserve d'eau de pluie pour vos arrosages ou nettoyages, est à votre disposition sur le côté gauche de l'église, merci de la privilégier plutôt que l'eau de l'adduction.

Retenez, pour les aînés, la date du repas qui est fixée au 27 janvier.

Je suis à votre disposition en cas de besoin n'hésitez pas à me contacter.

Bonne année et bonne santé à tous.

*Le Maire,*  
**Monique SEBILLAUD**

# Infos Diverses

## CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Depuis le 15 mars 2017, les usagers peuvent effectuer leur demande de carte d'identité dans n'importe quelle commune équipée d'un « dispositif de recueil » qui permet notamment de collecter les empreintes numérisées ce qui permet de sécuriser la CNI, valable 15 ans, qui reste gratuite sauf en cas de perte ou de vol.

Curac n'a pas ce dispositif, vous pouvez vous rendre à :

*\*Angoulême, Barbezieux, Chabanais, Champniers, Chasseneuil-sur-Bonnieure, Châteaumeuf-sur-Charente, Cognac, Confolens, Gond-Pontouvre, Jarnac, La Rochefoucauld, Mansle, Montbron, Montmoreau, Mouthiers-sur-Boëme, Rouillac, Ruffec, Segonzac, Soyaux.*

La mairie transmettra la demande de CNI vers un Centre d'Expertise et de Ressources Titres, via une application sécurisée appelée TES (Titres Électroniques Sécurisés), déjà utilisée pour les passeports, qui permettra de transmettre les dossiers de manière dématérialisée pour instruction et de lancer sa fabrication.

La numérisation :

- Facilite le renouvellement de votre carte nationale d'identité.
- Permet de mieux vous protéger contre l'usurpation de votre identité, notamment en cas de perte ou de vol du titre.

La carte sera ensuite à retirer auprès de la mairie où l'usager aura déposé son dossier.

Un nouveau service : la « pré-demande en ligne » de la carte d'identité :

- l'usager peut remplir en ligne sa pré-demande de CNI

Pour effectuer une pré-demande, il faut créer un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : <https://predemande-cni.ants.gouv.fr>

**Attention** : la pré-demande de CNI ne dispense pas l'usager de se rendre en personne au guichet de la mairie pour la prise d'empreintes et le dépôt de son dossier (justificatifs d'état civil et de nationalité, justificatif de domicile, photo d'identité, timbre fiscal le cas échéant).

Les deux communes proches de chez nous sont :

### MAIRIE DE MONTMOREAU

Demande de CNI et passeport, sur rendez-vous uniquement  
(possibilité le samedi matin)  
29 Avenue de l'Aquitaine  
16190 Montmoreau  
[mairie@montmoreau.fr](mailto:mairie@montmoreau.fr)  
05 45 60 33 19

### MAIRIE DE BARBEZIEUX

Demande de CNI et de passeport sur rendez-vous uniquement  
26 Rue Marcel Jambon  
16300 Barbezieux-Saint-Hilaire  
[contact@mairie-barbezieux.fr](mailto:contact@mairie-barbezieux.fr)  
05 45 78 20 22



## AMICALE DES VOLONTAIRES ET DONNEURS DE SANG 2017

### DE L'INTENTION A L'ACTION

Dans notre société moderne, une nouvelle manière de manifester une indignation, de proposer un changement de la loi, de dire son accord ou son désaccord avec ceux qui nous gouvernent est apparue : la pétition sur Internet. C'est devenu un réflexe, il devient réconfortant de savoir que des dizaines, voire des centaines de milliers de personnes se reconnaissent dans telle ou telle prise de position.

Imaginons un instant que les blessés ou les malades ayant besoin d'une transfusion de produits sanguins lancent une pétition pour obtenir du sang prélevé dans leur pays, provenant de donneurs n'ayant aucun intérêt financier à cacher leur état de santé, appelés à ne pas se fatiguer excessivement grâce aux délais prescrits entre deux dons. Imaginons qu'ils réclament que la transfusion soit assurée par un service public compétent et désintéressé.

Vous obtiendrez, soyons en persuadés, des millions de signatures pour un tel système de transfusion. Or c'est tout simplement celui de notre pays.

**Alors comment se fait-il que moins de 6% des habitants de nos Communes en âge de donner se présentent à nos collectes ?**

Ne vous contentez plus de nous soutenir, donnez un peu de votre temps, un peu de votre sang, nous vous accueillerons dans la famille conviviale des donneurs bénévoles.

Donneurs, anciens donneurs et futurs donneurs, notez la date de notre **Assemblée Générale : mercredi 14 mars 2018 à 19 heures à la salle des fêtes de Chalais.**

**En 2018, les 5 collectes pour la région de Chalais auront lieu dans cette même salle des fêtes les lundis 15 janvier, 19 mars, 28 mai, 20 août et 29 octobre à partir de 17 heures.**

Ces collectes seront annoncées par voie d'affiches que nous distribuons largement grâce à l'amabilité de nos commerçants.

Vous pouvez également donner à une collecte dans une autre Commune ou au site de transfusion sanguine de l'hôpital de Girac selon vos disponibilités.

*Pour tout renseignement s'adresser :*

- au Président de l'Amicale Marc Duflot 25 rue de la Montagne Verte 16210 CHALAIS

Tel 05 45 98 27 93 Email [annie.duflot@laposte.net](mailto:annie.duflot@laposte.net)

- au site de transfusion de l'hôpital de Girac 16470 SAINT MICHEL Tel 05 45 91 46 44



## REPORT PRÉLÈVEMENT A LA SOURCE

La mise en place du prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu est officiellement reportée au **1<sup>er</sup> janvier 2019**. C'est ce que confirme une ordonnance publiée au *Journal officiel* du 23 septembre 2017.

Les modalités d'imposition pour 2018 resteront donc inchangées par rapport à celles en vigueur en 2017, les dispositifs concernant l'année de transition étant reportés d'un an.

**Rappel :**

Le prélèvement à la source consiste à prélever l'impôt directement sur les revenus au moment où ils sont perçus.

## PACS



La loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice du XXI<sup>e</sup> siècle transfère à l'officier d'état civil de la mairie les missions du tribunal d'instance en matière de Pacs.

Cette disposition est appliquée depuis le **1<sup>er</sup> novembre 2017**.

Le Pacs est ouvert aux couples de même sexe ou de sexes différents. Pour pouvoir le conclure, les partenaires doivent remplir certaines conditions et rédiger une convention. Ils doivent ensuite la faire enregistrer, en fournissant des documents,

Vous avez aussi la possibilité de le conclure chez un notaire,



## PERMIS DE CONDUIRE

Dans le cadre du « Plan Préfectures Nouvelle Génération », le Ministère de l'Intérieur s'est engagé dans une démarche de simplification et de dématérialisation de l'ensemble des procédures liées aux demandes de permis de conduire.

Depuis le 29 septembre 2017, les demandes doivent désormais être effectuées uniquement sur le site : <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/>

Les usagers n'ont plus à se déplacer à la préfecture. La délivrance des permis de conduire se fait exclusivement par voie électronique. Le traitement des dossiers en sera de ce fait amélioré, plus rapide et plus sûr.

Vous pouvez aussi, si vous le souhaitez, vous rendre à l'accueil des locaux de la CDC Lavalette Tude Dronne, Rue Jean Rémon à Chalais, qui vous aidera à faire votre demande.

## Immatriculation (cartes grises)

Depuis novembre 2017, la totalité des démarches liées au certificat d'immatriculation (duplicata, déclaration de cession, changement d'adresse, changement de titulaire) doivent être effectuées sur internet. Ces démarches sont accessibles sur le site de l'Agence nationale des titres sécurisés <https://immatriculation.ants.gouv.fr>



Dans le cadre de la modernisation et de la simplification administratives, il n'est dorénavant plus nécessaire pour les usagers de se déplacer en préfecture ou à la mairie pour effectuer les démarches d'immatriculation de leurs véhicules,

Les télé-procédures permettent des démarches simplifiées en ligne, accessibles à toutes heures, réalisables depuis chez soi, depuis une borne internet en libre accès, ou depuis les points numériques situés à la préfecture de la Charente, à la sous-préfecture de Cognac et la maison de l'État/ sous-préfecture de Confolens mais également dans les espaces numériques mis en place par les partenaires dans le cadre des maisons de services au public : l'accueil des bureaux de la CDC Lavalette Tude Dronne, Rue Jean Rémon à Chalais, vous accueille si besoin pour vous aider également.

Pour y accéder, vous devez disposer d'un compte, qu'il est possible de créer avant de débiter votre démarche. Ce compte vous permet de suivre le traitement de votre demande de carte grise et d'effectuer toute autre démarche relative à votre carte nationale d'identité, votre passeport ou encore votre permis de conduire.

Pour effectuer ces démarches, il est nécessaire de disposer d'un équipement numérique (ordinateur, tablette ou smartphone) muni d'une connexion internet et d'un dispositif de copie numérique (scanner, appareil photo numérique, smartphone ou tablette équipé d'une fonction photo).

Si vous ne disposez pas d'un tel équipement ou que vous éprouvez des difficultés dans l'usage des outils numériques, des points d'accueil physiques (avec ordinateurs, imprimantes et scanners) sont mis à disposition, par le ministère de l'Intérieur, dans de nombreuses communes.

Plus d'informations sur le [site service-public.fr](https://www.service-public.fr)

## **RAPPEL FEUX DE PLEIN AIR**

Une dérogation exceptionnelle de brûlage des déchets verts ménagers est mise en place jusqu'au 1<sup>er</sup> juin 2018. Jusqu'à cette date, je vous rappelle que la déclaration préalable à faire en mairie est autorisée (sauf interdiction ponctuelle de la préfecture) uniquement pendant deux périodes annuelles

du 1<sup>er</sup> octobre au 31 décembre (entre 11 h et 15 h 30) et

du 1<sup>er</sup> mars au 31 mai(entre 10 h et 16h30)

en respectant les conditions cités dans l'arrêté,

Même avec notre autorisation, valable 15 jours à compter de l'avis



favorable de la mairie, le brûlage devra respecter les périodes autorisés, les consignes de sécurité, l'appel du serveur vocal

## TNT TOUS A VOS POSTES !



Changement de fréquences de la TNT,

Le **23 janvier 2018**, notre commune sera concernée par des modifications de fréquence de la TNT.

Cette opération aura un impact direct sur les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par l'antenne râteau : ils risquent de perdre une partie de leurs chaînes et devront donc, ce même jour, procéder à une recherche des chaînes pour continuer à recevoir l'intégralité des programmes de la TNT, après le 23 janvier 2018.

Un centre d'appel à votre disposition le 0970 818 818.



## CHALAIS PRIMEURS VENTE FRUITS & LÉGUMES...



**CHALAIS**

lance la livraison à

Afin de rendre service aux personnes qui ne peuvent pas, ou peu se déplacer ; pour dépanner ; pour faire face à l'isolement, **PRIMEURS** (39 bis route de Bordeaux - Chalais ) domicile gratuite.

Un camion pourra vous livrer de l'épicerie fine, traditionnelle (eau, sucre...), du terroir, des plats cuisinés, de la charcuterie, fromages, pain, fruits secs, vins et spiritueux, produits d'entretien...

Ils assurent également la confection artisanale de corbeilles de fruits, de produits divers.

N'hésitez pas à les contacter au 05,45,98,13,01

## NOUVEAUX HABITANTS

Rappel : Il serait souhaitable que les nouvelles personnes qui arrivent sur la commune se fassent connaître et nous communiquent leurs coordonnées, téléphones, mails, etc. afin de pouvoir les informer des manifestations diverses, cérémonies et autres, Merci

## TRAVAUX VOIRIE 2017

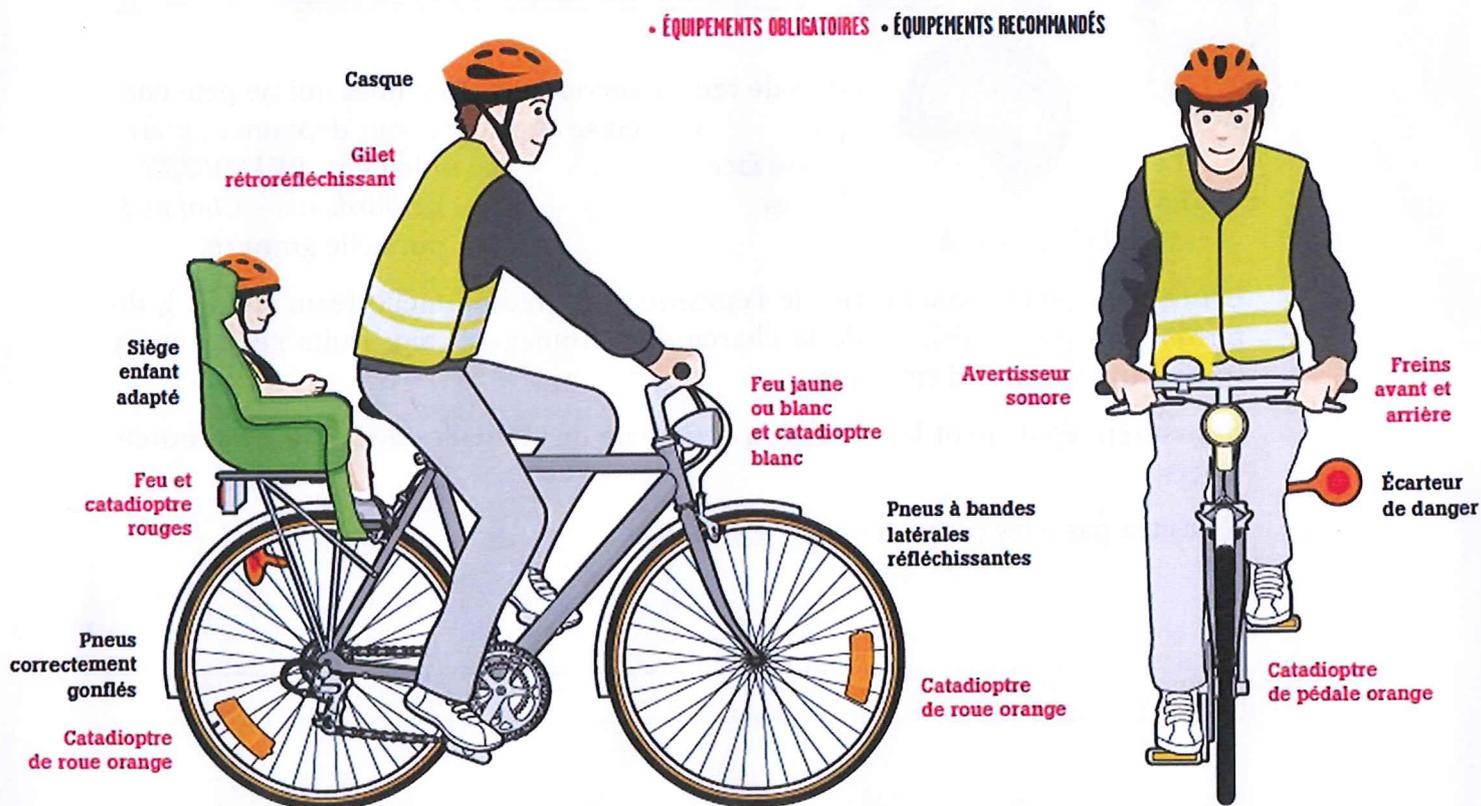
Dans le cadre des travaux sur nos voies communales pour 2017, en partenariat avec le cabinet MERLIN (*Ingénieurs conseils*), la CDC Lavalette Tude Dronne, la Scotpa nous avons validé la réparation de la VC 3 La Porte pour 8408,26 € et la VC 110 Chez Pépin pour 798,46 €, soit un total TTC de 9206,72 €.

## CONCESSION CIMETIÈRE - COLUMBARIUM

**Rappel** : Si vous souhaitez acheter une concession dans notre cimetière communal, merci de prendre contact avec le secrétariat de mairie afin de connaître les conditions et droits.

**Prix** : 23 € le m<sup>2</sup> (perpétuelle) et pour la case de columbarium 350 € pour 30 ans ; 500 € pour 50 ans.

## SÉCURITÉ A VÉLO



# INAUGURATION



## CLOCHE ELECTRIQUE EGLISE



En fin d'année 2016, nous avons fait appel à l'entreprise PILON de Dignac pour électrifier la cloche de notre église. Nous avons, par la même occasion, fait revoir l'électricité de cet édifice par Mrs GODREAU et GENDRON d'Yviers. (*lire bulletin municipal n° 12 de 2016*)

A l'approche des beaux jours, la municipalité a souhaité inviter la population de Curac le Dimanche 9 Avril 2017, pour l'inauguration de la cloche.



Par une journée ensoleillée, nous avons organisé en même temps une chasse aux œufs de Pâques.

Les enfants petits, ou grands, ravis de courir avec leurs paniers, ont ramassé les œufs, qui commençaient à fondre sous le soleil.

La matinée s'est terminée par un apéritif.



# RANDO-TRACTO



## BALADE D'ANCIENS TRACTEURS



Dimanche 4 juin 2017, les Amis des Tracteurs (LAT), association de la commune Parcoul-Chenaud, nous a fait le plaisir, lors de la traditionnelle balade d'anciens tracteurs de passer par notre commune.



En effet, cette randonnée dont le départ était à Parcou, a ensuite pris la direction des communes de Bazac, Saint-Avit, Chalais, Curac, en faisant une pose à la salle des fêtes d'Yviers pour le repas de midi, puis retour par Rioux-Martin et Médillac.

Retour à Parcou-Chenaud vers 18 h 30.



Une belle journée, bien remplie, sous le soleil, et qui nous a permis d'admirer les tracteurs très anciens, de toutes marques.

Une pause d'environ une heure, a permis aux participants et à toutes les personnes, très nombreuses, d'apprécier un verre de l'amitié offert par la municipalité.

Nous remercions M. & Mme LACAMOIRE PUYALOU pour le prêt du champ.



# REPAS DES AINES

Le 22 janvier 2017, pour la deuxième année, la municipalité de Curac, a invité les aînés de la commune à un repas, au restaurant « Chez poirier » de Bardenac.



Ce repas est offert par la municipalité aux Curacois ayant plus de 65 ans ; les conjoints et/ou

personnes accompagnantes / extérieures peuvent venir également à ce repas pour ceux qui le souhaitent.

Cette journée, très agréable, a permis aux invités de se retrouver, discuter et aussi partager quelques fous rires.

Prochain repas fixé au **Dimanche 21 janvier 2018.**

# JOURNEE NETTOYAGE PAR LES CONSEILLERS

Samedi 7 octobre,  
les conseillers et  
quelques personnes  
supplémentaires, bénévolement,  
se sont joints pour une journée  
« nettoyage - entretien de la commune ».

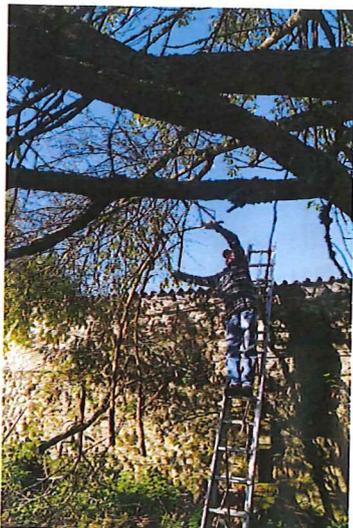


Curac n'a pas d'agent d'entretien, la tonte des espaces verts est assurée toute l'année par le contrat annuel avec l'entreprise CHARBONNIER de Brossac qui vient d'ailleurs de céder son entreprise.

C'est pourquoi, nous avons pris l'habitude de nous réunir pour de petits travaux :

- tailler la glycine, arrachage herbe + lierre sur mur cimetière, mousse mur + marches cimetière, rajouter des petits cailloux au columbarium, lasure sur des croix + tour carte touristique + poteau wc église....

Merci aux bénévoles de donner ainsi de leur temps a notre commune, ceci dans un but qu'elle soit accueillante et en minimisant les dépenses.



# EN BREF

## NOËL DES ENFANTS CRECHE EGLISE DE CURAC ET DECORATIONS DE NOËL



*Chaque année les enfants de moins de 11 ans*

*ont la joie de rencontrer le père Noël, et de se voir offrir un cadeau.*

*Pour 2017, notez que la rencontre se fera le Samedi 16 décembre.*





Le dernier weekend de novembre, il est maintenant de tradition d'installer une crèche dans notre église Saint-Vincent.

Fruit du travail et de la fabrication manuelle par les plus jeunes, aujourd'hui, elle fait l'objet de visites de nombreuses personnes, dans le cadre de « la ronde des crèches », renouvelée chaque année.



Les bénévoles, petits et grands, réitéreront l'opération. Ceux intéressés sont tous invités à participer se rapprocher de la mairie.



\*\*\* **Ronde des crèches 2017 : le 10 et 17 décembre** \*\*\*

Sans oublier le dévouement d'Yvon et Noël, pour la décoration de notre bourg : pose de sapins, etc....



## TRAVAUX PONT DE PAS PICOT

La DDT a réalisé des travaux sur le pont de Pas Picot au printemps 2017.

L'ouvrage situé sur la départementale a subi une réfection complète jusqu'à la pose de bordures en béton et la mise en place d'un garde corps.

Une déviation avait été mise en place le temps des travaux.

Merci pour votre patience et la gêne occasionnée.



Toujours dans le domaine des ponts, l'entreprise Montauban va intervenir très prochainement sur la décharge et le pont de la Viveronne, au lieu dit « Pomponnaud ».

En effet, nous nous sommes aperçus que les ponts étaient très dégradés, en particulier celui de la décharge qui nécessite des travaux urgents.

Une fois encore, il sera nécessaire le temps des travaux de mettre en place une déviation.

## calitom

service public des déchets

A partir du 1er janvier 2018, une collecte robotisée va être mise en place progressivement dans les communes du Sud Charente.

En cette fin d'année, des agents de Calitom rencontrent les élus pour leur présenter ce changement et évaluer ensemble les besoins d'équipement.

En effet, les sacs d'ordures ménagères seront collectés uniquement s'ils sont déposés dans des bacs conformes à l'appréhension par la benne robotisée.

En plus de ceux déjà présents sur le territoire, de nouveaux bacs de regroupement (à disposition de plusieurs riverains) seront installés. Certaines collectes en porte-à-porte pourront être maintenues, alors des bacs individuels seront proposés gratuitement aux usagers.



 Dates et lieux de dépôt

 mardi 12 décembre 2017  
à Poullignac

 10h - 12h  
14h - 17h

La collecte des pneus en Charente  
s'effectue sur quelques sites  
à des dates précises et sur conditions.



**4 pneus**  
par foyer maximum



**2 pneus**  
par foyer maximum

Modalités d'inscription, dates et lieux de collecte  
disponibles au n° vert 0 800 500 429  
ou sur [www.calitom.com](http://www.calitom.com)

Service gratuit réservé aux particuliers charentais  
(professionnels et agriculteurs non autorisés)

 [www.calitom.com](http://www.calitom.com)

 N° Vert 0 800 500 429

# ASSOCIATION

## Amicale des Chasseurs de CURAC

Le bureau de l'amicale reste inchangé par rapport à l'année précédente.

Nous avons le plaisir d'accueillir un nouveau chasseur sur Curac (Mickaël), ceci nous permet de nous maintenir à 12 chasseurs.

Comme les années précédentes, la grillade d'été sous le préau communal (90 personnes) et le banquet annuel dans la salle des fêtes de Brie sous Chalais (50 personnes) furent un succès aux dires des convives, c'est pour cela que ces 2 manifestations seront reconduites :

- Samedi 31 mars 2018 à Brie sous Chalais
- Samedi 4 août 2018 à Curac.



Nous remercions la municipalité pour la subvention annuelle et la secrétaire de mairie pour l'aide technique qu'elle nous apporte.

Nous ne terminerons pas ces remerciements sans oublier les propriétaires fonciers qui nous permettent de pratiquer notre passion.

Le bureau de l'amicale des chasseurs de Curac vous souhaite en Saint Hubert une bonne année 2018.

### ■ AGAPES

#### Du gibier au menu des chasseurs de Curac



Près de 90 convives ont partagé le repas annuel de la société de chasse de Curac, samedi. Au menu, grillades de chevreuil et de sanglier que les invités ont dégustées avec grand appétit. Parmi les invités d'honneur, les propriétaires terriens et exploitants agricoles qui permettent aux sociétaires d'exercer leur loisir. Régis Villeneuve, le président, a souligné le travail accompli par sa petite équipe pour que la journée soit réussie.

### ■ CURAC

#### Les chasseurs font ripaille



Organisé par l'association de chasse de Curac, le repas des chasseurs est devenu au fil du temps une véritable institution. Cette année encore, une cinquantaine de convives se sont retrouvés autour d'un très alléchant menu préparé par la petite équipe de Régis Villeneuve le président (Photo CL). Nul doute que c'est l'adresse des chasseurs que l'on doit ce menu copieux où le gibier a pris une place importante. Dans une ambiance chaleureuse avec un délicieux civet et cuisson de chevreuil, il n'en fallait pas plus pour passer une merveilleuse journée agréablement, comme il se doit, d'histoires de chasse.

# ETAT CIVIL 2016

## DECES

Francis VILLENEUVE

24/05/2016 à  
Montmoreau-St-  
Cybard (16)

\*\*\*\*\*

## ADRESSES MAILS

### Rappel :

Nous vous invitons à nous communiquer vos adresses mails, pour ceux qui en ont une. En effet, nous pourrions ainsi vous transmettre diverses informations : congés mairie ; décès et/ou obsèques sur la commune....



## MAIRIE DE CURAC

Tél/ Fax : 05 45 98 26 31

Adresse électronique : [mairie.curac@wanadoo.fr](mailto:mairie.curac@wanadoo.fr)

Site internet : <http://curac.jimdo.com/>

Mairie ouverte au public

### QUI APPELER EN CAS D'URGENCE ?

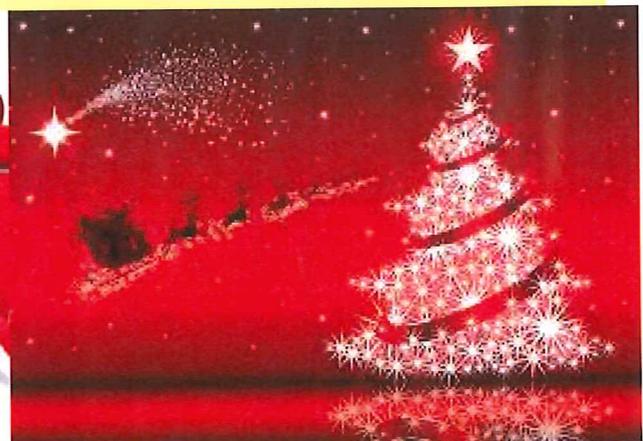
**Monique SEBILLAUD** Maire 05 45 98 29 72 ou 06.43.26.39.87

LUNDI	9 h à 11 h
JEUDI	13 h à 16 h 45

**Joël SEBILLAUD** 1<sup>er</sup> adjoint 06 83 33 22 03

**Michel SOURISSEAU** 2<sup>ème</sup> adjoint 06 82 40 20 09

*Joyeuses  
Fêtes*



**Le maire, le conseil municipal, le personnel  
vous souhaitent une bonne année 2018**



# RÉUSSIR MA RENOV'



// Des conseils techniques et financiers  
 // Des professionnels locaux qualifiés  
 // Un service neutre et indépendant

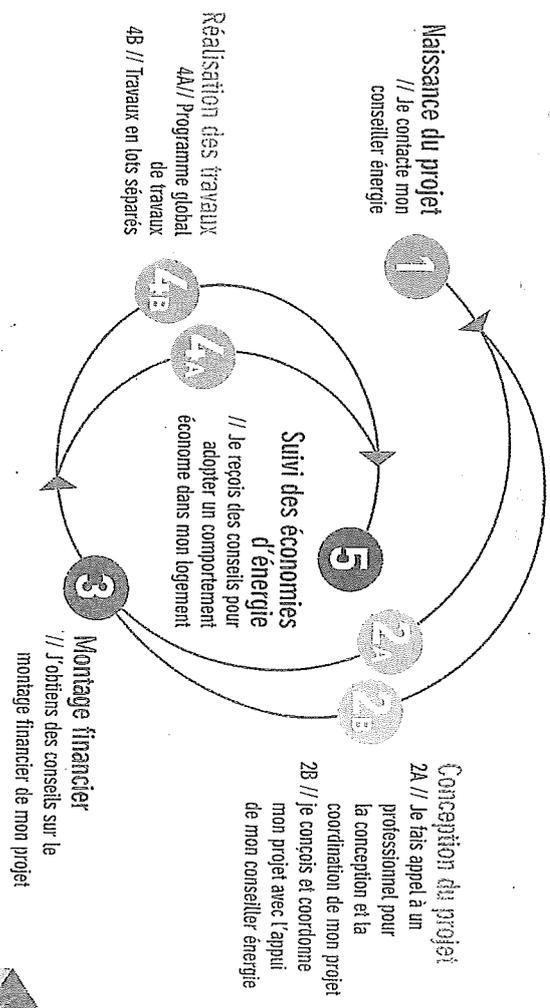


## RÉUSSIR MA RENOV'

Réussir ma Rénov' est un dispositif créé par GrandAngoulême, Lavalette Tude Dronne et La Rochefoucauld Porte du Périgord, pour faciliter le projet de rénovation énergétique de votre logement :

- // Un point d'entrée unique pour toutes vos questions : les conseillers énergie vous aident à construire votre projet de rénovation, à déterminer les priorités d'action et à vous orienter vers les bons interlocuteurs.
- // Un accompagnement technique neutre et indépendant pour vous orienter tout au long de votre projet.
- // Une information complète sur l'ensemble des aides financières dont vous pouvez bénéficier.
- // Un réseau de professionnels locaux et qualifiés.

## UN ACCOMPAGNEMENT À CHAQUE ÉTAPE DE VOTRE PROJET DE RÉNOVATION



## CONTACT

Des questions sur votre projet de rénovation ? Contactez votre conseiller énergie :

<http://reussirmarenov.grandangouleme.fr>  
 infoenergie.cauet6@orange.fr // 05 45 92 95 93  
 CAUE, 31 Boulevard Besson Bey // 16000 Angoulême